



Alice récoltant une partie de ses arachides, Copperbelt, Zambie (2006). © Emma Walsh/Oxfam

# EFFICACITÉ DE L'AIDE : LES CLÉS DE BUSAN

Quelle réalité pour le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement ?

**SOUS EMBARGO JUSQU'À 00H01 GMT 21 SEPTEMBRE 2012**

**Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, établi en 2011 à Busan (Corée du Sud), a défini un standard international concernant les principes d'efficacité de l'aide auxquels devraient adhérer tous les acteurs du développement. Ces principes sont les suivants : le leadership des autorités des pays et l'appropriation des stratégies de développement ; une orientation vers les résultats au travers d'actions qui réduisent durablement la pauvreté et les inégalités dans les pays en développement ; des partenariats ouverts à tous entre les acteurs du développement basés sur le respect mutuel ; la transparence et la redevabilité réciproques.**

**Tous les acteurs du développement – les bailleurs traditionnels comme les nouveaux – doivent respecter et faire valoir ces principes fondamentaux en tenant les promesses qu'ils ont faites à Busan. Pour ce faire, le Partenariat mondial devra pouvoir compter sur une vision forte, un engagement politique de haut niveau et un mécanisme mondial de redevabilité efficace tout en sachant rester souple.**

# PROCESSUS D'EFFICACITÉ DE L'AIDE ET POLITIQUES DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Pendant des décennies, les discussions portant sur le développement mondial ont principalement tourné autour du volume d'aide versée et reçue. Mais la Conférence internationale de Monterrey de 2002 sur le financement du développement a élargi les discussions pour inclure la *qualité* comme facteur clé d'amélioration des politiques de développement. Tant les bailleurs de fonds que les récipiendaires de l'aide ont pris conscience qu'ils devaient améliorer la manière dont celle-ci était délivrée pour la rendre plus efficace. Oxfam a pris une part active dans ce débat, poussant à l'adoption de standards de qualité plus exigeants et à une aide ciblant les personnes les plus en difficulté<sup>1</sup>.

Les années qui ont suivi ont vu l'organisation par l'OCDE de trois Forums de haut niveau sur l'efficacité de l'aide : à Rome (2003), Paris (2005) et Accra (2008). Chacun de ces forums a constitué une étape importante. À Rome, les pays fournisseurs et récipiendaires de l'aide ont été invités, pour la première fois, à concentrer leurs discussions exclusivement sur la qualité de l'aide. Les pays fournisseurs ont alors convenu d'harmoniser leurs procédures pour améliorer l'aide<sup>2</sup>. Cependant, cette approche ne prenait pas en compte le point de vue essentiel des pays récipiendaires sur l'efficacité de l'aide laissant se développer l'idée que des approches et procédures harmonisées pourraient constituer des freins à l'appropriation de l'aide.

Le Forum de Paris a reconnu la nécessité d'inclure les gouvernements des pays récipiendaires dans un processus de discussion continu sur la manière d'améliorer l'aide. L'idée était de faire évoluer les débats, anciennement basés sur la relation bailleur/bénéficiaire, vers une approche fondée sur une relation de réel partenariat. Les pays en développement ont donc été invités à la table des négociations au même titre que l'ensemble des pays qui sont à un titre ou un autre impliqués dans une relation de coopération au développement avec un autre pays (« cooperation providers »)<sup>3</sup>. Les signataires de la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide*<sup>4</sup> se sont engagés à respecter et à mettre en œuvre cinq principes fondamentaux : l'harmonisation par les bailleurs de leurs politiques et de leurs procédures ; l'alignement des bailleurs sur les stratégies de développement définies au niveau national ; redevabilité mutuelle ; une attention plus grande donnée aux résultats de l'aide aux populations et à leur mesure ; l'appropriation des politiques de développement.

Cependant, en plus de dresser une liste de bonnes intentions, le Forum de Paris a également élaboré une fiche de notation pour rendre

redevables les acteurs du développement, des promesses qu'ils ont faites. 12 indicateurs ont été établis afin de mesurer les avancées dans un certain nombre de domaines importants : comme la prévisibilité des flux d'aide aux gouvernements des pays en développement ; l'utilisation des systèmes financiers et administratifs des pays en développement ou le transfert de compétences au personnel local. Chacun des indicateurs définissait des objectifs et la date limite de 2010 pour les réaliser. Les partenaires ont par ailleurs convenus de suivre leurs propres progrès par rapport aux engagements pris en matière de gouvernance. Le thème de l'efficacité de l'aide commençait à prendre de l'importance dans l'agenda international du développement.

Le Programme d'Action d'Accra,<sup>5</sup> convenu lors du Forum d'Accra en 2008, est venu préciser les engagements pris à Paris et inclure aux discussions d'autres acteurs importants du développement que sont les organisations de la société civile (OSC) et le secteur privé. Il est allé un peu plus loin dans des domaines cruciaux comme la prévisibilité de l'aide à moyen terme, l'utilisation des systèmes nationaux, la transparence, l'égalité entre les sexes et la conditionnalité. C'est à Accra que, pour la première fois, on a reconnu les OSC comme des acteurs du développement à part entière, bien qu'elles ne fussent pas encore en mesure d'accéder à la table des négociations. C'est encore à Accra que l'on a reconnu les efforts de la société civile pour évaluer la qualité de leurs propres actions. Les OSC se sont engagées de leur côté à traduire ces efforts via la formalisation d'une série de principes et de lignes directrices visant à améliorer leur efficacité dans leurs actions de coopération et d'aide au développement. Lors du Forum d'Accra, il a été demandé aux bailleurs comme aux pays partenaires de favoriser l'action des OSC sur le terrain pour leur permettre de travailler plus efficacement notamment auprès des populations les plus vulnérables.

Malgré l'agenda ambitieux adopté à Paris et à Accra, les résultats tangibles ont tardé à se faire sentir. Etude après étude, il est apparu plus difficile de constater des résultats du côté des bailleurs de fonds, souvent à cause d'un manque de volonté politique<sup>6</sup>. Les pays en développement semblaient obtenir de meilleurs résultats que leurs partenaires donateurs.

Dans le même temps, le paysage du développement connaissait une évolution rapide. En dehors du modèle traditionnel d'aide occidentale, où les décisions concernant la direction et la finalité de l'aide étaient prises par le Nord pour le Sud, les pays en développement commençaient à ressentir les effets de plusieurs années de coopération avec des nations avancées du Sud, telles que la Chine, l'Inde et le Brésil. Le concept de « coopération Sud-Sud » était resté relativement méconnu parmi les membres de l'OCDE, mais il gagnait en importance et en influence, et ce à un rythme sans précédent dans un nombre croissant de régions en développement. Sans la participation des bailleurs de fonds du Sud, les discussions portant sur la qualité de l'aide au développement ne tarderaient pas à devenir obsolète et perdre toute importance.

De même, certains gouvernements et observateurs, y compris des OSC, soutenaient que la portée du débat devait être élargie et passer de

l'« efficacité de l'aide » à l'« efficacité du développement », afin de saisir la manière dont différents facteurs en présence dans tout pays donné – l'aide, mais aussi les investissements directs étrangers, la réglementation des échanges commerciaux, allègement de la dette, législation du travail, etc. – influent les uns sur les autres, et afin de déterminer s'ils favorisaient effectivement les progrès une fois pris tous ensemble. L'efficacité du développement traduisait mieux le but de « cohérence des politiques pour le développement », dont les bailleurs de fonds et les pays partenaires discutaient depuis plusieurs années<sup>7</sup>.

Les efforts en vue d'examiner ces questions et de faire le point sur les progrès effectués au cours des dix années précédentes ont dominé le quatrième et dernier Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (connu aussi sous l'acronyme HLF4), qui s'est tenu à Busan, en Corée du Sud, fin 2011. Les résultats des enquêtes de Paris et l'évaluation finale étaient clairs : la quantité de progrès effectués était décevante. Seule une des 13 objectifs chiffrés avait été atteinte : la manière dont la coopération technique était coordonnée – autrement dit la façon dont les bailleurs de fonds travaillaient ensemble sur le terrain. Dans l'ensemble, il a été confirmé que les pays récipiendaires avaient obtenu de meilleurs résultats que les bailleurs de fonds par rapport à leurs engagements réciproques<sup>8</sup> ; ils avaient fait plus d'efforts pour respecter leur part du contrat. Les OSC avaient elles aussi tenu leurs promesses. Leur association au sein de la plateforme BetterAid et du Forum sur l'efficacité du développement des OSC leur a permis d'organiser des consultations nationales et régionales et d'arriver à Busan en ayant établi un ensemble de principes et un cadre international pour l'efficacité du développement des OSC<sup>9</sup>. C'est alors que certains militants et pays partenaires ont commencé à publiquement mettre en doute le sérieux de la volonté des bailleurs de respecter les engagements de Paris et d'Accra<sup>10</sup>. Le processus avait besoin d'être revitalisé et il fallait restaurer la confiance entre toutes les parties concernées.

Le HLF4 de Busan a donné de bons résultats sur plusieurs de ces défis. Il a renouvelé les engagements les plus cruciaux que les bailleurs de fonds avaient pris à Paris et Accra et a concentré l'attention sur la nécessité de maintenir leur engagement politique à un niveau élevé. Il a élargi la portée des négociations en accordant le statut de négociateur à différents acteurs du développement, y compris des bailleurs du Sud, des OSC (représentées par le réseau BetterAid), des parlementaires et le secteur privé. Il a mis en avant des facteurs fondamentaux du développement comme les droits humains, l'appropriation démocratique des politiques de développement, l'égalité entre les sexes, la nécessité d'institutions et d'administrations efficaces. Il a reconnu que la série d'indicateurs élaborée à Paris avait entraîné les changements favorables d'orientation et permis une certaine redevabilité, mais qu'elle devait être revue. L'aspect le plus important, c'est que le forum de Busan a créé un nouvel espace dans lequel il est possible de faire avancer le dialogue sur l'efficacité de l'aide : le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, soutenu non seulement par l'OCDE, mais aussi par le système onusien tout entier, en particulier le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le Forum des Nations unies pour la coopération en matière de développement (UNDCF).

Busan a par ailleurs favorisé un certain nombre d'initiatives volontaires appelées « thématiques » (Building Blocks) dans le but d'échanger sur les meilleures pratiques et de présenter des exemples réussis de développement sous le leadership des pays en développement. Huit thématiques ont été lancées à l'occasion du HLF4<sup>11</sup> ; depuis, certaines ont progressé plus rapidement que d'autres. Cependant, elles ne relèvent pas officiellement du Partenariat mondial et leur avenir reste incertain.

# QU'A-T-IL ÉTÉ PROMIS À BUSAN ?

Lors du HLF4, les acteurs traditionnels de l'aide et les nouveaux acteurs du développement ont convenu de restructurer la coopération au service du développement autour de quatre principes fondamentaux :

1. L'appropriation des priorités de développement par les pays en développement. Reconnaître que les pays en développement doivent concevoir et mener leur propre développement ;
2. L'orientation vers les résultats – viser des résultats concrets permettant d'éradiquer la pauvreté, de réduire l'inégalité et de veiller à ce que les ressources et la capacité nécessaires soient disponibles pour faire avancer ces aspects ;
3. Des partenariats pour le développement ouverts à tous – promouvoir l'apprentissage et la confiance réciproques entre les différents acteurs du développement ;
4. La transparence et la redevabilité réciproque – se baser sur des manières de travailler transparentes afin d'améliorer la délivrance de l'aide et clarifier les responsabilités de chacun<sup>12</sup>.

L'orientation sur l'appropriation, les résultats et la redevabilité découle directement des principes de Paris, tandis que les partenariats ouverts à tous et la transparence représentent une nouvelle phase du débat sur la coopération au service du développement. Chaque partie prenante a accepté de transposer ces principes communs en actions précises conformément à un ensemble d'« engagements différenciés ». Plus précisément, les bailleurs de fonds qui avaient soutenu les accords de Paris et d'Accra ont renouvelé leur engagement à les mettre pleinement en œuvre, tandis que les acteurs du Sud – dont certains reçoivent encore une aide provenant de membres de l'OCDE/du CAD<sup>13</sup> - étaient disposés à adhérer à de nouveaux engagements à titre volontaire. Par conséquent, Busan a créé une approche à deux niveaux de la coopération au service du développement : un niveau pour les bailleurs de fonds traditionnels dotés d'un « programme d'aide inachevé »<sup>14</sup> et un autre pour les nouveaux bailleurs à mettre en œuvre sur une base discrétionnaire. Il s'agissait d'un compromis qui, s'il n'était pas idéal, permettait néanmoins d'inclure les nouveaux bailleurs sans perdre dix ans de travail sur l'efficacité de l'aide<sup>15</sup>. Dans le même temps, il était évident que tous les acteurs de coopération Sud-Sud n'avanceraient pas au même rythme et que certains d'entre eux seraient peut-être plus proactifs que d'autres.

Les résultats du forum de Busan ont aussi sanctionné une approche « mondiale légère et axée sur chaque pays » dans le cadre de laquelle la coopération au service du développement se fonderait sur les besoins et les priorités des pays en développement et serait soutenue par une structure mondiale légère (le Partenariat mondial) et un cadre de suivi. Introduit pour réduire les lourdeurs bureaucratiques, ce changement permettait aussi aux bailleurs de fonds de renégocier les modalités de leur propre redevabilité, même si la plupart des pays en développement

étaient favorables au maintien du cadre de Paris existant et à la poursuite des changements d'orientation à long terme.

En termes d'engagements spécifiques, la déclaration finale de Busan<sup>16</sup> traduisait des progrès positifs en matière de transparence ; elle demandait en effet l'adoption d'une norme commune et ouverte concernant la publication des données relatives à l'aide, ce qui s'inscrit dans la lignée de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), entre autres accords. La déclaration finale affirme en outre que les bailleurs de fonds doivent utiliser les systèmes financiers et administratifs nationaux, des pays en développement, comme dispositif par défaut de prestation d'aide. De plus, elle engageait les fournisseurs à recourir aux feuilles de route conduites par les pays pour obtenir des résultats développementaux; se réjouissait des objectifs récemment fixés en matière de construction de la paix et de renforcement de l'État dans les pays fragiles ou en proie à des conflits<sup>17</sup> ; appelait à intégrer l'égalité entre les sexes dans les stratégies nationales de développement et à étayer les politiques générales par des données ventilées par sexe ; soutenait le rôle des parlements nationaux et des administrations locales dans l'appropriation démocratique par la fourniture de ressources suffisantes et la mise en place de plans d'action ; et confirmait l'engagement des gouvernements en faveur de la création d'un environnement propice et favorable pour les OSC en tant qu'acteurs indépendants du développement, conformément aux accords internationaux.

En revanche, il n'y a guère eu de progrès dans d'autres domaines, comme la réduction des charges administratives de l'aide imposées aux pays bénéficiaires du fait du manque de prévisibilité de l'aide à moyen terme et de la prolifération des voies d'acheminement de l'aide. Les acteurs du développement ont convenu uniquement de produire un ensemble de lignes directrices pour réduire la fragmentation du financement multilatéral de l'aide d'ici à la fin 2012<sup>18</sup>. Ils se sont engagés à mieux utiliser les processus de coordination menés par les pays en développement d'ici à 2013. Aucune autre mesure n'a été prise concernant le déliement de l'aide<sup>19</sup>, si ce n'est l'engagement à faire quelques progrès dans ce sens mais sans imposer de date limite précise.

Il y a deux grandes questions qui n'ont pas pu être résolues à Busan : la gouvernance du nouveau Partenariat mondial et un cadre précis qui permettrait le suivi des engagements pris à Busan. La date limite pour finaliser ces discussions a été fixée au mois de juin 2012, et les pourparlers multi-parties prenantes, menés par l'OCDE, ont commencé peu après Busan<sup>20</sup>. Quatre objectifs ont été assignés au Partenariat mondial :

1. Maintenir et renforcer l'élan politique en vue d'une coopération plus efficace au service du développement ;
2. Assurer la redevabilité concernant la mise en œuvre des engagements de Busan ;
3. Faciliter l'échange des connaissances et des enseignements ;

4. Soutenir la mise en œuvre des engagements de Busan au niveau de chaque pays.

Pour garantir une gestion flexible de ces objectifs, les négociateurs ont convenu que le Partenariat mondial s'appuiera sur un Comité de pilotage composé de 18 représentants régionaux. Trois d'entre eux seraient coprésidents, représentant les bailleurs, les bailleurs qui sont par ailleurs bénéficiaires de l'aide (principalement des bailleurs de fonds de l'hémisphère sud) et les gouvernements récipiendaires. Dans un esprit de diversité, les OSC seraient aussi dotées d'un siège aux côtés des bailleurs de fonds, des pays en développement, des parlementaires et du secteur privé. Cette mesure a confirmé l'inclusion historique des parties prenantes non gouvernementales comme membres à part entière du partenariat, tel que cela avait déjà été évoqué à Busan<sup>21</sup>.

Convenir d'un cadre de suivi mondial s'est révélé difficile, mais une liste de dix indicateurs de mesure des progrès par rapport à des cadres basés sur les résultats a été élaborée : la présence d'un environnement propice pour les OSC ; le rôle du secteur privé dans le développement ; la transparence ; la prévisibilité de l'aide ; l'examen par les parlements des budgets ; la redevabilité réciproque ; l'égalité entre les sexes ; la qualité et l'utilisation des systèmes des pays ; et le déliement de l'aide. Chaque domaine était assorti de cibles précises devant être continuellement suivies, avec des comptes rendus périodiques et un bilan plus complet prévu pour fin 2015/début 2016 de manière à coïncider avec les discussions internationales plus larges portant sur l'avenir des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le tableau ci-dessous résume les principaux engagements du HLF4, tels que mesurés par les indicateurs nouvellement convenus.

#### Engagements du HLF4 et indicateurs mondiaux connexes

	Engagement	Indicateur
1	La coopération au service du développement se concentrera sur les <b>résultats</b> qui répondent aux priorités des pays en développement	Degré d'utilisation des cadres de résultats nationaux par les fournisseurs de coopération (critères précis à finaliser)
2	<b>La société civile</b> opère dans le cadre d'un environnement qui maximise son engagement et ses contributions au développement	Indice d'environnement favorable
3	Engagement et contribution au développement du <b>secteur privé</b>	Le moyen de mesurer cet engagement reste à définir
4	<b>Transparence</b> : l'information sur la coopération pour le développement est accessible au public	Mesure de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la norme commune par les fournisseurs de coopération
5	La coopération pour le développement est davantage <b>prévisible</b>	Annuelle : part de l'aide décaissée au cours de l'exercice budgétaire pour lequel elle était prévue par les fournisseurs de coopération ; et À moyen terme : part de l'aide couverte par les plans indicatifs prévisionnels de dépenses, fournis au niveau national.



6	L'aide est inscrite aux budgets qui sont soumis au <b>contrôle parlementaire</b>	% des prévisions de décaissements d'aide prises en compte dans le budget annuel approuvé par les assemblées législatives des pays en développement
7	<b>La redevabilité mutuelle</b> entre les acteurs de la coopération pour le développement est renforcée grâce à des examens ouverts à tous	% des pays qui effectuent des évaluations mutuelles inclusives des progrès accomplis en matière d'exécution des engagements pris
8	<b>L'égalité homme-femme</b> et l'autonomisation des femmes seront incorporées dans les plans de développement	% des pays disposant de systèmes qui suivent et rendent publiques les affectations destinées à l'égalité homme-femme et à l'autonomisation des femmes.
9	Institutions efficaces : les <b>systèmes des pays en développement</b> sont renforcés et utilisés	(a) Qualité des systèmes de gestion financière publique (GFP) du pays en développement ; et (b) utilisation des systèmes nationaux de GFP
10	L'aide <b>est non liée</b>	% de l'aide qui est complètement déliée

Basé sur des sources de l'OCDE (juillet 2012)

Les propositions relatives à la gouvernance et au suivi ont finalement été approuvées fin juin 2012, en même temps qu'une norme commune et ouverte relative à la transparence. Certains des indicateurs adoptés doivent être affinés, ce qui aura lieu fin 2012<sup>22</sup>. Entre-temps, les parties prenantes non gouvernementales du Partenariat mondial ont exprimé leur inquiétude sur le fait que la composition du Comité de pilotage favorise excessivement les gouvernements, ce qui nuit au caractère pluriel et multi-acteurs du Partenariat mondial. L'accent mis sur le rôle des nouveaux bailleurs de fonds et du secteur privé, pourtant modérément intéressés par le sujet, soulève en outre des doutes sur le statut de négociateur à part entière accordé aux autres membres. On attend du Comité de pilotage qu'il examine cette question lors de sa première réunion à l'automne 2012.

# QUELLES DEVRAIENT ÊTRE LES ÉTAPES SUIVANTES ?

Les questions prioritaires à débattre lors de la première réunion du Comité de pilotage devront être :

- a) Apporter une orientation stratégique à l'équipe de soutien conjointe sur les manières d'affiner le cadre de suivi mondial ;
- b) Proposer un ordre du jour pour la première réunion ministérielle en 2013 ;
- c) Proposer une feuille de route et fournir les travaux d'analyse nécessaires au Partenariat mondial pour faire face aux défis qui l'attendent au cours des prochaines années.

L'OCDE et le PNUD devraient veiller à ce que l'équipe de soutien conjointe soit en place pour s'acquitter efficacement de ses fonctions de secrétariat. À long terme, il sera crucial de préciser les rôles et responsabilités de l'OCDE et du PNUD pour assurer une bonne redevabilité au niveau national et mondial.

La mise au point du cadre de suivi mondial d'ici à la fin 2012 constitue une priorité urgente et un défi de première importance pour le Partenariat mondial. La crédibilité de ce dernier dépendra du degré de responsabilité des acteurs du développement dans la mise en œuvre des engagements qu'ils ont pris à Busan. D'après les résultats de recherches, les normes de suivi mondiales influencent lourdement la négociation des cadres de redevabilité au niveau national et ont un impact important sur les performances des parties prenantes du développement au sein des pays<sup>23</sup>. Le Comité de pilotage a un rôle stratégique à jouer au moment de veiller à ce que l'ensemble des indicateurs adoptés en juin s'appliquent aux bailleurs traditionnels et soient progressivement étendus aux autres parties prenantes du HLF4.

## RECOMMANDATIONS

**Oxfam recommande que, lors de la finalisation du cadre de suivi mondial, le Comité de pilotage :**

- se base sur des cadres ouverts à tous qui donnent les résultats qui importent plus pour les personnes en situation de pauvreté, que pour les bailleurs de fonds (Indicateur 1) ;
- prenne en compte les différents facteurs sociaux, économiques, culturels, politiques et juridiques en présence lors de la création d'un environnement propice pour les OSC (Indicateur 2)<sup>24</sup> ;

- considère des stratégies et des politiques générales qui favorisent des entreprises durables et des emplois de qualité pour les tranches les plus pauvres de la population (Indicateur 3). Oxfam recommande le lancement d'un dialogue avec des représentants du secteur privé national et des syndicats au niveau national afin de recueillir leurs idées ;
- soutienne la mise en œuvre d'une norme commune et ouverte en matière de transparence en veillant à ce que les fournisseurs de coopération atteignent une cible intermédiaire, à savoir la publication de données relatives à l'aide d'ici à décembre 2013 (Indicateur 4) ;
- évalue les résultats en matière de genre, non seulement pour ce qui est de la manière dont les pays en développement mesurent les allocations budgétaires associées, mais aussi pour déterminer s'ils intègrent correctement les droits des femmes dans toutes les stratégies nationales de développement (Indicateur 8).

Le Comité de pilotage doit proposer un plan concret concernant les comptes rendus et bilans périodiques des indicateurs mondiaux et de la méthodologie, y compris la possibilité d'élargir le suivi à d'autres domaines cruciaux, comme la fragmentation de l'aide et les approches basées sur les programmes<sup>25</sup>.

#### **Pour leur part, les bailleurs du Sud et le secteur privé :**

- devraient soit respecter le nouveau cadre de suivi mondial soit prendre des mesures concrètes pour montrer comment ils ont l'intention de suivre leurs propres performances dans des délais raisonnables. Ils devraient se fonder sur les avancées des accords conclus à Paris et à Accra.
- doivent relever le défi de l'établissement d'un mécanisme efficace de redevabilité en tant qu'acteurs du développement, tant au niveau mondial qu'au niveau national. Les thématiques portant sur la coopération Sud-Sud et les partenariats public-privé pourraient fournir des lignes directrices et des enseignements précieux, mais seulement s'il existe des dispositifs clairs de présentation de rapports entre ces initiatives et le Partenariat mondial, et si ces lignes directrices sont conformes aux principes d'appropriation, de développement orienté sur les résultats, de partenariats ouverts à tous, de transparence et de redevabilité, tels qu'approuvés à Busan.

Un autre défi consistera à maintenir l'engagement politique de haut niveau requis pour continuer à orienter l'attention sur l'efficacité du développement. Pour ce faire, le Comité de pilotage doit aller à la rencontre de ses groupes constituants et veiller à leur pleine participation aux travaux futurs. Les coprésidents doivent veiller à ce que toutes les voix de ses membres dans leur diversité soient entendues. Ainsi, le Partenariat mondial représentera une manière vraiment novatrice d'améliorer la coopération au service du développement, au moyen d'un dialogue et d'un échange « ouverts à tous ». Cette étape doit englober les efforts pour écouter les préoccupations des OSC, ainsi que pour intégrer les opinions des fournisseurs du Sud et du secteur privé, sans faire marche arrière sur dix ans de travail pour renforcer l'efficacité de l'aide.

Le Comité de pilotage doit mettre en évidence la véritable valeur ajoutée du Partenariat mondial pour le paysage de la coopération au développement. Pour ce faire, il faudra identifier des liens avec les autres processus internationaux clés, lorsqu'ils présentent des occasions pour le Partenariat mondial d'améliorer les résultats et d'éviter les doublons. Par exemple, le Partenariat mondial devrait prendre part aux discussions portant sur les OMD post-2015 et sur les Objectifs du développement durable, afin d'encourager une définition plus large du huitième OMD sur le Partenariat mondial pour le développement, qui englobe des cibles qualitatives, en plus de cibles quantitatives<sup>26</sup>.

Pour la société civile, un défi au cours des mois à venir consistera à veiller à ce qu'elle participe pleinement au Comité de pilotage, par l'intermédiaire d'un nouvel organe représentatif appelé le Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement, lequel est en cours de création grâce à une collaboration entre BetterAid et le Forum sur l'efficacité du développement des OSC. Le Partenariat des OSC contribuera à amplifier les voix des citoyens et de la société civile au sein du Partenariat mondial.

## CONCLUSION

Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, convenu lors du HLF4 de Busan, marque un nouveau chapitre dans l'histoire de la coopération internationale, puisqu'il fait évoluer l'axe central de l'efficacité de l'aide vers le concept plus large de l'efficacité du développement. En faisant appel à une grande variété de des acteurs du développement – gouvernements fournisseurs du Nord et du Sud, secteur privé, OSC, parlementaires, autorités locales, etc. – Busan a fourni un cadre plus réaliste pour améliorer la manière dont la coopération est mise en œuvre sur le terrain et fonctionne avec d'autres moteurs de développement. Il sera essentiel de faire en sorte que chaque partie prenante de Busan rende des comptes concernant ses engagements pour déterminer le succès du Partenariat mondial, en commençant au niveau mondial par développer des dispositifs robustes de redevabilité au niveau national. Le Partenariat mondial doit essentiellement avoir trois buts au cours des prochaines années : finaliser des outils de suivi pertinents, maintenir la dynamique politique autour de ces questions, évaluer l'apport de ce processus sur les politiques de développement mais aussi, plus fondamentalement, pour les milliards de personnes vivant dans la pauvreté partout dans le monde.

# NOTES

- <sup>1</sup> Ces messages clés figurent dans deux des ouvrages les plus récents et importants sur la coopération au Service du développement, Oxfam (2010) '21<sup>st</sup> Century Aid: Recognising success and tackling failure', Document d'information n°137, Oxford : Oxfam, <http://www.oxfam.org/en/policy/21st-century-aid> ; et Oxfam (2011), 'The Right Results: Making sure the results agenda remains committed to poverty eradication', Document d'information n°155, Oxford : Oxfam, <http://www.oxfam.org/en/right-results>
- <sup>2</sup> OCDE (2003) *Déclaration de Rome sur l'harmonisation*, Paris : OCDE, <http://www.oecd.org/dataoecd/54/50/31451637.pdf>
- <sup>3</sup> Les « fournisseurs de coopération » englobent les bailleurs de fonds qui fournissent une aide financière et technique traditionnelle au service du développement, ainsi que les pays en développement qui apportent connaissances, compétences, savoir-faire et ressources à d'autres pays en développement pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs de développement.
- <sup>4</sup> OCDE (2005), « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide », Paris : OCDE, <http://www.oecd.org/dataoecd/11/41/34428351.pdf>
- <sup>5</sup> OCDE (2008), « Programme d'action d'Accra », Paris : OCDE, <http://www.oecd.org/dac/aideeffectiveness/41202012.pdf>
- <sup>6</sup> On trouvera un complément d'information sur les résultats des enquêtes dans les documents suivants :
- OCDE (2011), « Efficacité de l'aide 2005-10: Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris », Paris : OCDE Publishing, <http://www.oecd.org/dac/aideeffectiveness/48742718.pdf>
- OCDE (2008) « Enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris : Survey on Monitoring the Paris Declaration : Rendre l'aide plus efficace d'ici à 2010 », Paris : OECD Publishing, <http://www.oecd.org/development/aideeffectiveness/41202121.pdf>
- OCDE (2007) « Enquête 2006 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris : Synthèse des résultats », Paris : OECD Publishing, <http://www.oecd.org/dac/aideeffectiveness/39112140.pdf>
- <sup>7</sup> Par exemple, pour les pays africains, l'efficacité du développement englobe l'efficacité de l'aide, ainsi que la coopération Sud-Sud et les politiques de renforcement des compétences.
- <sup>8</sup> Voir, par exemple, la vue d'ensemble des conclusions dans OCDE (2011), *op. cit.*, p. 17.
- <sup>9</sup> Forum (2010), « Principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement des OSC », Forum sur l'efficacité du développement des OSC, Istanbul, [http://www.cso-effectiveness.org/IMG/pdf/final\\_istanbul\\_cso\\_development\\_effectiveness\\_principles\\_footnote\\_december\\_2010-2.pdf](http://www.cso-effectiveness.org/IMG/pdf/final_istanbul_cso_development_effectiveness_principles_footnote_december_2010-2.pdf)
- Forum (2011), « Consensus de Siem Reap sur le Cadre international pour l'efficacité du développement des OSC », Forum sur l'efficacité du développement des OSC, Siam Reap, [http://www.cso-effectiveness.org/IMG/pdf/international\\_framework\\_open\\_forum.pdf](http://www.cso-effectiveness.org/IMG/pdf/international_framework_open_forum.pdf)
- Ce processus de consultation interne a été essentiel au moment d'accorder aux OSC leur statut de négociation lors du HLF4 de Busan.
- <sup>10</sup> Pour un complément d'information sur l'humeur qui régnait parmi les OSC à l'époque, voir « Civil Society Statement to HLF4 », 28 novembre 2011, paragraphes 1, 3 et 4, [www.betteraid.org/en/betteraid-policy/betteraid-publications/statements/524-civil-society-statement-to-the-fourth-high-level-forum-on-aid-effectiveness.html](http://www.betteraid.org/en/betteraid-policy/betteraid-publications/statements/524-civil-society-statement-to-the-fourth-high-level-forum-on-aid-effectiveness.html)
- <sup>11</sup> La liste complète des thématiques est : conflit et fragilité ; coopération Sud-Sud ; secteur privé ; financement climat ; transparence ; institutions efficaces ; résultats et redevabilité mutuelle ; gestion de la diversité et réduction de la fragmentation. Voir <http://www.aideeffectiveness.org/busanhlf4/en/topics/building-blocks.html>
- <sup>12</sup> Pour un complément d'information sur ce qui a été convenu lors du HLF4, voir le document final du Forum, <http://www.oecd.org/dac/aideeffectiveness/49650173.pdf>
- <sup>13</sup> CAD signifie Comité d'aide au développement ; Il s'agit d'un groupe de 24 membres fournisseurs de l'OCDE qui comprend les pays et entité suivants : Allemagne, Autriche, Australie, Belgique, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Italie, Irlande, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, Royaume-Uni et UE. Voir [http://www.oecd.org/document/1/0,3746,en\\_2649\\_33721\\_46662849\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/1/0,3746,en_2649_33721_46662849_1_1_1_1,00.html)
- <sup>14</sup> AUC/NEPAD (2011) 'The Addis Ababa Statement on Development Effectiveness', 3<sup>e</sup> Réunion régionale africaine sur le développement, Addis Ababa, Éthiopie, 28-30 septembre 2011, <http://www.nepad.org/system/files/THE%20ADDIS%20ABABA%20STATEMENT%20ON%20DEVELOPMENT%20EFFECTIVENESS-1%20.pdf>
- <sup>15</sup> Il est intéressant de noter que certains bailleurs de fonds émergents comme la Chine avaient adhéré aux accords de Paris et d'Accra en tant que bénéficiaires d'aide.
- <sup>16</sup> OCDE (2011) « Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement », Busan : OCDE, [http://www.aideeffectiveness.org/busanhlf4/images/stories/hlf4/OUTCOME\\_DOCUMENT\\_-\\_FINAL\\_FR.pdf](http://www.aideeffectiveness.org/busanhlf4/images/stories/hlf4/OUTCOME_DOCUMENT_-_FINAL_FR.pdf)
- <sup>17</sup> 'A New Deal for Engagement with Fragile States' (2011) Dialogue international sur la construction de la paix et le renforcement de l'État, Paris, <http://www.oecd.org/dataoecd/35/50/49151944.pdf>
- Les membres du dialogue international s'engagent à : a) utiliser les objectifs de construction de la paix et de renforcement de l'État ; b) se concentrer sur les nouvelles façons de s'engager dans les États fragiles, y compris en soutenant un dialogue politique inclusif et participatif ; et c) renforcer la confiance mutuelle à travers l'aide et

l'amélioration de la gestion des ressources. Pour un complément d'information, voir : 'A New Deal for Engagement in Fragile States', <http://www.oecd.org/international%20dialogue/aneuwealforengagementinfragilestates.htm>

- <sup>18</sup> La fragmentation du financement, ou de l'aide, concerne un schéma fréquent par lequel un nombre excessif de bailleurs de fonds fournit des montants relativement faibles d'aide. Chaque bailleur de fond a tendance à suivre ses propres procédures et priorités, ciblant souvent les mêmes pays, lesquels ne sont pas toujours en mesure de faire face aux multiples délais et exigences concernant la présentation de rapports.
- <sup>19</sup> Aide qui n'est pas soumise à des conditions de fourniture directe par le pays du bailleur de fonds d'équipement ou de services.
- <sup>20</sup> Les OSC ont continué de contribuer activement aux discussions post-Busan en tant que négociateurs indépendants officiels. Elles étaient représentées par les coprésidents de BetterAid.
- <sup>21</sup> Les membres du Comité de pilotage se réuniraient tous les 6 à 12 mois (plus souvent au besoin), et la totalité des membres du Partenariat mondial se réuniraient tous les 18 à 24 mois au niveau ministériel. Pour soutenir le fonctionnement du Partenariat mondial au quotidien, l'OCDE et le PNUD formeraient une « équipe de soutien conjointe » assurant des fonctions légères de secrétariat – c'est-à-dire sans créer une toute nouvelle structure qui irait à l'encontre de l'approche mondiale légère axée sur les pays adoptée à Busan.
- <sup>22</sup> Plus précisément, l'Indicateur 1 sur les cadres orientés sur les résultats ; l'Indicateur 2 sur un environnement propice pour les OSC ; l'Indicateur 3 sur le rôle du secteur privé ; l'Indicateur 4 sur la transparence ; et l'Indicateur 8 sur l'égalité entre les sexes.
- <sup>23</sup> M. Martin et R. Watts (2012), 'Monitoring Implementation of the Busan Partnership Agreement: Why "Global Light" and "Country-Focussed" Must Work Together Effectively', Londres : UK Aid Network, [http://www.ukan.org.uk/fileadmin/user\\_upload/monitoring-the-busan-agreement-april-18-2012\\_1\\_.pdf](http://www.ukan.org.uk/fileadmin/user_upload/monitoring-the-busan-agreement-april-18-2012_1_.pdf)
- <sup>24</sup> Le réseau mondial de la société civile CIVICUS apporte un soutien technique pour finaliser cet indicateur, sur la base de son propre Indice de la société civile (*Civil Society Index* - CSI). Pour un complément d'information, voir <https://www.civicus.org/what-we-do-126/cross-cutting-projects/csi>
- <sup>25</sup> Les approches basées sur les programmes (ABP) constituent un moyen de fournir une coopération au moyen d'un soutien coordonné en faveur d'un programme de développement local ou d'une stratégie de développement nationale. La définition officielle des ABP figure dans la Déclaration de Paris.
- <sup>26</sup> Le huitième OMD convenu par l'ONU en 2000 cherche à mettre au point un Partenariat mondial pour le développement d'ici à 2015. Il englobe six cibles : 1) Développer rapidement un système commercial et financier plus ouvert, respectueux du droit, prévisible et non-discriminatoire 2) Répondre aux besoins spécifiques des pays les moins avancés 3) Répondre aux besoins spécifiques des pays enclavés et des petits États insulaires en développement 4) Rééchelonner la dette des pays en développement 5) Rendre accessible et à un coût raisonnable les principaux médicaments dans les pays en voie de développement (en coopération avec l'industrie pharmaceutique) 6) Partager les retombées du développement des nouvelles technologies, et en particulier les NTIC, avec les pays en développement (en coopération avec le secteur privé). Pour un complément d'information, voir <http://www.un.org/millenniumgoals/global.shtml>

© Oxfam International septembre 2012

Ce document a été rédigé par Farida Bena. Oxfam remercie Greg Adams, Esmé Berkhout, Claire Godfrey, Caroline Green, Pooven Moodley et Catherine Olier pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :  
[advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk).

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-170-0 septembre, 2012. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

## OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans 92 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org))

Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au))

Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be))

Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca))

Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org))

Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de))

Oxfam Grande-Bretagne ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk))

Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk))

Oxfam Inde ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org))

Intermon Oxfam Espagne ([www.intermonoxfam.org](http://www.intermonoxfam.org))

Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org))

Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))

Oxfam Japon ([www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp))

Oxfam Mexique ([www.oxfammexico.org](http://www.oxfammexico.org))

Oxfam Nouvelle-Zélande ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz))

Novib Oxfam Pays-Bas ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl))

Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))

Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org). Courriel : [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)